

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Siège de la Ligue du Lyonnais (Lyon)

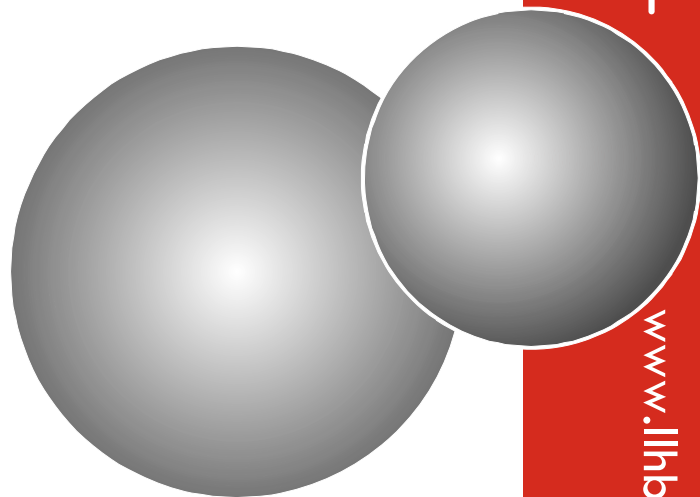
Date : mercredi 11 janvier 2012

Sous la présidence de *Patrice FRERY*

Présents : Thierry LOISON (Vice-président chargé du Haut Niveau), Eliane HARENT (Secrétaire générale), Patrice FRERY (Président), Pascal JACQUET (Vice-président chargé du développement), Patrick SINGLA (Arbitrage), Christian LEVARLET (Relations extérieurs), Myriam LEVARLET (COC Ligue), Jean-Luc BOREL (Vice-président Discipline), Bernard MALFONDET

Excusés : Eric COURTOIS (Discipline), Marie France ROUSSET, Michel QUESNEL, Jean-Guy CINQUIN (Aide à la structuration des clubs-CMCD), Jean-Louis DIGET (Président Comité Rhône), DAVID LIVET Aimé, Jacques GIRARDIER (Commission médicale), Thierry MEYER (Equipements), Bernard PAQUET (Litiges et réclamations), Evelyne BECCIA, Marcel PREBET (Président Comité Loire), Philippe TREILLE (Président Comité Ain),

Assistent : SOUPIROT Philippe, Franck MULER, Gilles MALFONDET, Christian GINDRE, Jérémy COLSENET



Synthèse du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration du mercredi 11 janvier a permis aux administrateurs de la Ligue d'évoquer **l'avancé du projet territorial**, de **coopter Christian GINDRE** en tant que membre du Conseil d'administration de la Ligue du Lyonnais, de partager des éléments d'informations sur les **Tournoi Qualificatifs Olympiques (TQO) féminin 2012**, de prendre une décision sur les modalités **l'application de la nouvelle règles des trois temps morts** dans les championnats régionaux.

- Patrice Fréry présente ses vœux à tous les membres du CA et à tous les handballeurs du Lyonnais, avec une pensée particulière pour Evelyne, Aimé, et Luc
- PROJET TERRITORIAL
 - Patrice FRERY souligne que ce projet territorial est une priorité pour l'ensemble des licenciés et des clubs de notre territoire. Nous ne devons pas rater cet ultime lancement. Il demande au responsable du projet de mettre en lumière tous les freins à disposition de l'ensemble des licenciés et des structures.
 - Christian GINDRE qui avait quitté la région depuis 10 années, est de retour sur la région (Responsable technique du club de Bourg en Bresse) et souhaite s'investir sur le projet territorial de part sa neutralité, "libre" et indépendant de toutes instances de notre territoire (connaissant bien aussi le Handball).
 - Lors de la réunion de lancement du projet du 10 décembre durant laquelle un certain nombre d'acteurs (salariés, élus, cadres, bénévoles) se sont réunis, Christian a proposé son aide en tant qu'animateur / chef de projet. Cette proposition n'a pas fait l'objet d'objections ou de remarques de la part de tous les acteurs présents le 10/12 (cf : Communication du 22/12 sur la charte projet et du rappel de cette proposition par email à tous les acteurs du 10/12 de la part du Président de la LLHB le 10/01).
 - Christian Gindre est donc proposé comme animateur et responsable du management du projet territorial afin d'être coopté au CA : Sa cooptation est approuvée à l'unanimité par les membres du CA présents.
 - A ce titre, il a pris connaissance de tous les documents et projets déjà parus sur le sujet, en a fait une synthèse et a pris un certain nombre de contacts et produit un document de travail.
- Question de Myriam LEVARLET : comment prendre contact avec les présidents des comités de l'Ain et de la Loire et surtout d'avoir un retour, en terme de propositions, de consultations et d'échanges ? Christian va reprendre contact afin d'éclaircir les non- réponses.
- Christian alerte sur le constat suivant : Les salariés des comités du Rhône et de la Ligue sont demandeurs de ce projet territorial, afin d'avancer et construire l'environnement du handball (les consultations avec les salariés du comité de l'Ain et de la Loire sont en attente).
- Christian a déjà commencé à prendre contact avec des présidents de clubs.

Les principes sont entérinés : Christian rencontrera les personnes qui permettront d'enrichir et de faire avancer le projet (présidents de clubs des 3 départements, ressources externes ...)

A partir du schéma type de la FFHB concernant la gouvernance Territoriale, il est **proposé 7 personnes (votant) dans la composition de la gouvernance territoriale :**

Président LLHB, + 2 Vices présidents de la ligue : 3 personnes (ou représentants par délégation)
Président de chaque comité (Ain, Rhône, Loire) : 3 personnes (ou représentants par délégation)
Représentant ETR ou EPR (Equipe projet Territoriale) ou CIC : CTS (ou représentant par délégation).

Animateurs et conseils : Christian GINDRE et Philippe SOUPIROT (**Non votant**)

➔ 18 personnes composent le CA, le nombre de personnes votant pour la gouvernance et présents au CA sont au nombre de 9 : le quorum est donc atteint pour entériner la gouvernance territoriale
Avis du Comité du Rhône : le comité du Rhône a donné délégation ; l'avis est positif.
Les avis des comités de l'Ain et de la Loire ne sont pas connus de part l'absence de leurs présidents et de leur non représentativité lors du CA ou d'avis exprimés suite à l'invitation au CA du jour.

Rôle de la gouvernance territoriale : Mesurer et valider dans toutes leurs dimension (Politique, stratégique et économique) les projets présentés par le club d'innovation collective (CINC) ou/et ETR ou/et EPR.

Ces projets doivent être présentés par le CIC avec les modalités associées (ressources humaines et financières) et les effets attendus (atteignables et mesurables).

Christian Gindre, animateur du projet territorial fera un compte rendu d'avancement des différentes consultations ou réunions ou communications (Email, échanges téléphoniques, ...) en cours.

La Ligue propose d'injecter immédiatement 30 000 € sur ses fonds propres dans le projet territorial (La LLHB anticipe ce projet territorial depuis 2009 avec des affectations (provisions) à ses bilans 2010 et 2011). Cela doit permettre de démarrer concrètement les actions et que le CIC puisse proposer les modalités d'action et de mises en œuvre.

L'avancement des travaux, l'ensemble des documents produits et les échanges doivent être partagés sur une plateforme collaborative (la plateforme AGORA ou autre) à l'ensemble des acteurs.

L'équipe projet territoriale doit avoir accès à l'ensemble des documents et des échanges stratégiques.

● TQO : 25-26 et 27 mai 2012 – une réunion téléphonique a eu lieu entre des membres de la FFHB et la LLHB :

- Pour la LLHB : Patrice FRERY, Pascal JACQUET et Bruno GEOFFRAY.
- Pour la FFHB : Michel Jacquet (directeur général FFHB), Olivier KRUMBOLZ, Joël DELPLANQUE, Alain KOUBI (trésorier FFHB).
- Assiste Jacques CHARLET (Pdt Ligue Dauphiné Savoie) pour les animations périphériques Rhône-Alpes.

- Réunion au cours de laquelle la FFHB a proposée cet évènement en co-organisation FFHB / LLHB suite aux évènements du 14 juin 2009 et au mondial 2007 à Lyon très appréciés par l'équipe de France féminine et la FFHB. Cette co-organisation implique les données suivantes :
- En cas de déficit, il sera pris en charge intégralement par la FFHB
- En cas de bénéfice, il sera partagé entre la FFHB et la LLHB, sachant que l'IHF prend 50 % de la recette de la billetterie.

● Modalités du TQO :

- Officiellement le lyonnais est organisateur du TQO et le CA valide in fine la participation du TQO à Lyon en co-organisation avec la FFHB
- la FFHB a donné l'organisation du TQO a Lyon suite à l'organisation du 14 juin 2009, où le public lyonnais a soutenu et encouragé l'équipe de France et lui a permis de se qualifier ; L'équipe de France a souhaité jouer sa qualification à Lyon.
- Les équipes participant au TQO avec la France, seront la Roumanie, le Monténégro ou l'Angola (selon le résultat de la Coupe d'Afrique), et le Japon.
- Le reste de l'organisation est assez classique. Pascal et Bruno (COLO) ont déjà commencé à travailler sur l'organigramme du TQO, en partant de ce qui avait été fait lors du mondial 2007.

● Rendez- vous avec les collectivités :

- Le 27/01 : Avec le directeur de cabinet du maire de Lyon
- Déjà effectué avec le directeur du conseil régional : Soutien entre 5 et 10 % du budget (soit 500 places par jour). La région demande que des actions soient faites sur le public féminin entre le lyonnais et Dauphiné Savoie et est à la recherche de projets originaux
- Lundi 16/01 : Conseil général du Rhône
- Le budget est de 705 000 €,
- La FFHB a déjà versé 100 000 € pour démarrer concrètement le projet (réservations ...).
- Gestion des loges, soit 40 loges, sont à priori laissées à l'organisateur et donc potentiellement à vendre.
- La retransmission aura certainement lieu sur Al Jazeera
- Aura lieu début février une conférence de presse avec les officiels de la FFHB accompagnés de certaines joueuses et des organisateurs de la LLHB.
- Mercredi 18/01 : Réunion de la FFHB /TQO
- 24 et 25 Janvier : O KRUMBOLZ vient visiter les lieux où seront logés l'équipe de France (dans la Loire, stage de préparation à Andrézieux et logement de l'équipe de France). Concertation et communication avec le club du HBSA.
- Fin mars – début avril aura lieu une visite de l'IHF à laquelle il faudra présenter le projet

Le directeur du site est Bruno GEOFFRAY

Le responsable de l'organisation est Pascal JACQUET

Le responsable pole médical est Jacques GIRARDIER

L'organigramme annoncé est validé par les membres du CA

- Remarques de Franck MULLER : il est important mettre en place un enjeu interne à la LLHB, notamment avec les retombées sur notre projet haut niveau féminin ; cet objectif est en partie attendu par la FFHB et les collectivités locales.

● Point divers :

- Arbitrage – les nouvelles règles sur les 3 temps morts. Au cours de la réunion il est décidé que ces règles ne seront appliquées que sur les championnats séniors, à compter du 21 janvier 2012.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.